

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

La citoyenneté européenne et le rôle de l'art et de la culture :

3/4 Art et expression citoyenne

Par Steve Austen, intervenant au colloque « Une Coalition Culturelle pour une Europe des citoyens » organisé par l'Association Marcel Hicter, membre permanent de la fondation Felix Meritis et membre d'« Access to Culture Platform ».

OCTOBRE 2013

La citoyenneté européenne et le rôle de l'art et de la culture

3/4 Art et expression citoyenne

Par Steve Austen, intervenant au colloque « Une Coalition Culturelle pour une Europe des citoyens » organisé par l'Association Marcel Hicter, membre permanent de la fondation Felix Meritis et membre d'« Access to Culture Platform ».

Les institutions artistiques peuvent jouer un rôle important dans le processus de constitution d'une citoyenneté qui reconnaît les différents niveaux de dépendance mutuelle, d'implication et d'identité locale et qui les exploite au bénéfice de la société civile.

L'art exige de nous quelque chose d'étranger à la vie quotidienne, elle nous incite à quitter les sentiers battus, à nous rendre réceptifs aux panoramas non conventionnels et à accepter la complexité et l'ambiguïté comme condition de progrès.

Les institutions artistiques ont leur place dans ce processus d'abandon de fiction de neutralité politique, d'abandon des représentations trop liées à l'Etat, et d'établissement d'une relation non ambiguë avec les citoyens. Après tout, le débat sur notre futur européen est mené avec eux et pour eux. Il s'agit d'un débat qui mérite plus d'attention dans les pratiques quotidiennes des politiciens aux niveaux municipal, régional, national et européen. La politique en soi est le principal sujet de ce débat et ne peut en être tenu à l'écart.

Dans les années 70 et jusqu'à l'après Guerre Froide, l'art et les artistes étaient d'importants catalyseurs du progrès social. L'acte final du Traité d'Helsinki de 1975, qui rétrospectivement, peut être considéré comme l'annonceur du début de la fin de la Guerre Froide, a encouragé les artistes et les

intellectuels à prendre des initiatives au-delà des frontières politiques qui existaient à ce moment entre l'est et l'ouest de l'Europe.¹

Dans ce cadre, la proposition de Günter Grass en 1985 à l'occasion du « Culture Forum » de Budapest est exemplaire. Sa proposition d'instaurer un *Gesamteuropäische Kulturstiftung*, complétée d'un magazine européen et d'une station de radio, a été rejetée d'emblée par les Etats-Unis ainsi que par la République Socialiste de Roumanie.

Ceci n'a cependant pas démotivé G. Grass qui a collaboré avec d'éminents artistes et intellectuels pour mettre sur pied la structure informelle *Gulliver*, qui doit être comprise comme une initiative purement citoyenne, dans laquelle les artistes et intellectuels y adhérant utilisent leurs droits comme des citoyens responsables.²

Günter Grass et ses associés n'étaient pas les seuls : les plus grandes révolutions démocratiques en Europe Centrale et en Europe de l'Est ont été influencées en grande partie par les réseaux culturels informels et particulièrement les actions courageuses des personnalités artistiques. L'exemple le plus connu est le dramaturge tchèque Václav Havel, qui a été le premier président d'une Tchécoslovaquie démocratique à être élu, mais les artistes faisaient partie de ceux qui ont encouragé de plus amples mouvements de citoyenneté en Roumanie (le poète Mircea Dinescu), en République Démocratique allemande (le chanteur Wolf Biermann), et en Union soviétique (l'écrivain Alexandr Solzhenitsyn). Le cours de l'Histoire a révélé maintes fois que l'Etat était incapable d'éliminer ces initiatives. Après la chute du mur, le rôle de l'art et de la culture est rapidement devenu négligeable.

Il s'agit avant tout de jeunes intellectuels et de professionnels bien formés qui, non seulement, analysent l'impasse actuelle, mais apportent la profondeur nécessaire qui permet aux citoyens actifs d'arriver à des raisonnements profonds sur le rôle du citoyen, la position de l'Etat et la place de la religion dans une démocratie mature qui reconnaît les droits civils et apporte une protection active.

Leur point commun, c'est qu'ils transcendent la formation de réseaux tels que nous les connaissons car leur objectif n'est pas exclusivement focalisé sur la défense des intérêts d'un groupe, mais plutôt orientés vers l'intérêt général, ce qui s'avère un obstacle pour une profonde redéfinition. L'initiative de l'écrivain flamand David van Rijbroeck a d'abord attiré l'attention à Bruxelles, et ensuite aux Pays-Bas, en Allemagne et d'autres pays. Son projet G 1000 a été appliqué dans beaucoup de pays.³

Pour certains Etats membres, la perspective d'une société civile florissante et donc incontrôlable est une idée très mal reçue. La notion qu'une démocratie puisse être organisée, gérée et développée sans consulter les citoyens est toujours répandue, particulièrement parmi les nouveaux Etats de l'Union européenne. Dans certains cas, la majorité parlementaire est utilisée pour restreindre les droits civils « démocratiquement », par exemple, en introduisant une législation qui limite la liberté d'expression, la liberté de réunion et d'association, ou le caractère polymorphe de la presse. Cependant, la Commission Européenne leur barre de plus en plus la route. En signant le Traité de Lisbonne, les Etats membres ont accepté le transfert d'une souveraineté nationale aux prérogatives de Bruxelles, telles que les autorités de maintien des valeurs démocratiques européennes.

Le fait que les réglementations récentes, comme les mesures prises par Bruxelles, affectent directement la vie des citoyens en Europe est un phénomène relativement nouveau. C'est la raison pour laquelle certaines personnes en appellent à leur gouvernement en considérant les effets de ces mesures parfois considérées comme bureaucratiques. En réaction à ce phénomène, il arrive parfois que les gouvernements fassent marche arrière pour chercher à gagner la faveur des citoyens – souvent pour des raisons électorales – « regrettent » les décisions de Bruxelles. Il y a une tension intéressante du même acabit entre les citoyens qui exigent que leur gouvernement corrige les mesures dictées par Bruxelles d'une part, et les citoyens qui demandent à ce que la Commission tente d'empêcher leur gouvernement d'adopter des mesures qui mettraient à mal les droits civils d'autre part. Dans ces cas-ci,

malgré le scepticisme qui règne en Europe, il est de plus en plus fréquent que les citoyens ne prennent plus pour argent comptant ce que leur gouvernement déclare comme étant d'intérêt national. Ils savent après tout qu'ils peuvent profiter de la couverture de la citoyenneté européenne établie par les traités et réglementations et acceptées par leur propre gouvernement.

Il est donc logique que les initiatives de jeunes européens apparaissent de plus en plus dans les espaces publics européens et soulignent que la communauté de valeurs doit former la base de toute société au niveau local, régional, national et même international. Parmi les récentes contributions dans ce domaine figurent celles de l'écrivain polémique hollandais Willem Schinkel,⁴ de la philosophe polono-flamande Alicia Gescinska,⁵ et de l'économiste tchèque Tomas Sedlacek.⁶

Vers une citoyenneté européenne

Dès lors qu'il est question de concrétiser de nouveaux concepts, surtout lorsque les gouvernements et citoyens des 27 (bientôt 28) Etats membres démocratiques doivent participer, un processus continu d'essais-erreurs et d'harmonisation sera inévitable. La meilleure comparaison est probablement celle de la procession d'Echternach, au cours de laquelle les pèlerins sont obligés de faire trois pas en avant pour ensuite en faire deux en arrière – très bon exercice dans le processus européen.⁷

De nouveaux outils

Le fait que les arts du spectacle et des musées, en particulier, soient des lieux de rencontre des citoyens intéressés offre des opportunités d'interaction intensive entre les consommateurs d'art et de culture qui sont également des électeurs, des citoyens et des contribuables.

Les institutions artistiques peuvent contribuer en ce sens en se coordonnant à propos des principes de la communauté de valeurs et en approfondissant ce

concept, formant ainsi une Europe démocratique.

De nouvelles alliances et de nouveaux instruments sont nécessaires si nous voulons exploiter ce potentiel au maximum.

Une réorientation vers des approches de management culturel⁸

Le défi est d'utiliser les connaissances et les outils d'autres domaines d'activités entrepreneuriales pour entretenir la durabilité de ces initiatives, pour lancer de nouveaux projets d'une part, et pour diversifier et décentraliser ces institutions et organisations qui bénéficient d'un statut plus établi, d'autre part.

Ces institutions doivent faire face, qu'elles le veuillent ou non, à une aide plus faible de la part des organismes publics, des ministères, des gouvernements régionaux et locaux, à une baisse d'appréciation de la part des contribuables et à une compétition grandissante de la part des biens et des services de loisir.

En un mot : le prestige des produits professionnels culturels a disparu.

La durabilité de nos jours ne peut être basée que sur la notion du rôle des initiatives dans la société :

- La relation avec leurs actionnaires doit être redéfinie.
- La connexion avec les autres acteurs du domaine public doit être améliorée.
- Le crédit accordé aux entreprises doit être exploré.
- La mise sur pied d'un modèle d'entreprise orienté vers un programme doit être prise en considération.

En termes de management culturel, cela mène d'office à plus d'attention aux sujets de conversation suivants :

- L'origine de l'entreprenariat dans l'Europe du 17^e siècle.
- La relation avec les citoyens et la société civile.
- Le rôle de l'individu au sein des organisations culturelles.

- La relation avec les parties prenantes.
- Les conséquences du cycle de la vie de famille.
- Les modèles interactifs de communication et de développement de programmes.
- La personne physique dans une organisation légale.
- Le système de coûts des activités.
- La capitalisation du temps.
- L'organisation culturelle comme éducateur de citoyenneté.

Si tous ces sujets de conversation sont intégrés aux organisations culturelles, on peut s'attendre à ce que ces organisations s'adaptent à la période excitante d'une société *staccato* intégrant un mélange de producteurs, de clients, de structures publiques et de citoyens.

- 1 Conference on Security and Co-operation in Europe, Final Act, Helsinki 1975
- 2 Austen, S. et al (ed.), *Gulliver: European Artist's Forum 1987*, (published as part of Amsterdam Cultural Capital of Europe 1987), Amsterdam, 1987
- 3 G1000. Platform for democratic innovation
- 4 Schinkel, W. *Aspects of Violence, A Critical Theory*, Thesis Erasmus University, Rotterdam, 2005
- 5 Gescinska, A. *Van angst bevrijd: Het ressentiment als oorsprong van het kwaad en de knechtschap*. Amsterdam, Felix Meritis, 5 May 2012
- 6 Sedláček, T., *Economics of Good and Evil*. Oxford University Press, June 2011
- 7 The hopping procession of Echternach, inscribed in 2010 on the Representative List of the Intangible Cultural Heritage of Humanity
- 8 Austen, S., (2012) *Sustainability of cultural institutions, initiatives, and actions in times of short-term aims in the staccato society*, Anthology of Essays by Faculty of Dramatic Arts No. 21, Journal of the Institute of Theatre, Film, Radio and Television, Belgrade: Institute of Theatre, Film, Radio and Television, pp. 29-40.